

# ACCA

Le bureau convie l'ensemble des chasseurs et les personnes concernées à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le **dimanche 2 Juin 2024 à 9h à la salle du conseil de la mairie (Croix de fer)**.

L'ordre du jour concerne le bilan de l'année écoulée aussi bien financier que moral, les élections du conseil administratif, les différentes décisions à prendre pour la prochaine campagne et les questions diverses.

***Rappel :***

- Des questions qui peuvent faire partie de l'ordre du jour sont à déposées 5 à 8 jours avant la date de l'AG.
- En cas d'absence les pouvoirs seront transmis au minimum 5 à 8 jours avant l'AG
- Le quorum est fixé à 50% des adhérents de l'année cynégétique précédente.